



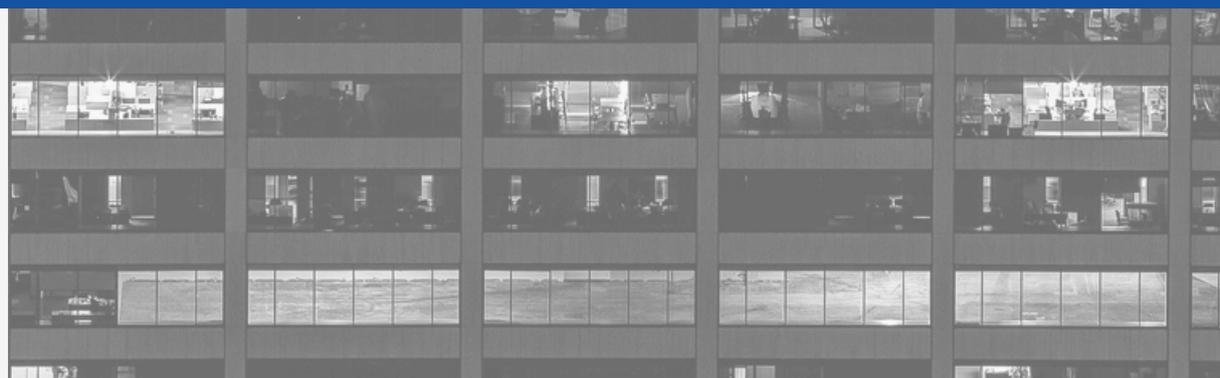
Dénombrements du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi

Rapport global

AVRIL 2025

CHERCHEUR·EUSES

Nana Mertens
Evelien Demaerschalk
Anna-Laura Marana
Koen Hermans
Nicolas De Moor
Josepha Moriau
Martin Wagener



FLANDRE



ZORGONDERZOEK & CONSULTANCY

Equipe de recherche LUCAS

Nana Mertens
Evelien Demaerschalk
Anna-Laura Marana
prof. dr. Koen Hermans

Financement et organisation des dénombrements flamands



WALLONIE



Equipe de recherche CIRTES

Nicolas De Moor
dr. Josepha Moriau
prof. dr. Martin Wagener

Financement et organisation des dénombrements wallons



Nous remercions toutes les organisations locales pour leur engagement. Sans leur participation, cette recherche n'aurait pas été possible.

Se référer à cette recherche ?

Mertens, N., Demaerschalk, E., Marana, A., De Moor, N., Moriau, J., Wagener, M. & Hermans, K. (2025). Dak- en thuisloosheid. Globaal rapport 2025. Leuven: LUCAS KU Leuven.

© 2025 LUCAS KU Leuven – lucas@kuleuven.be

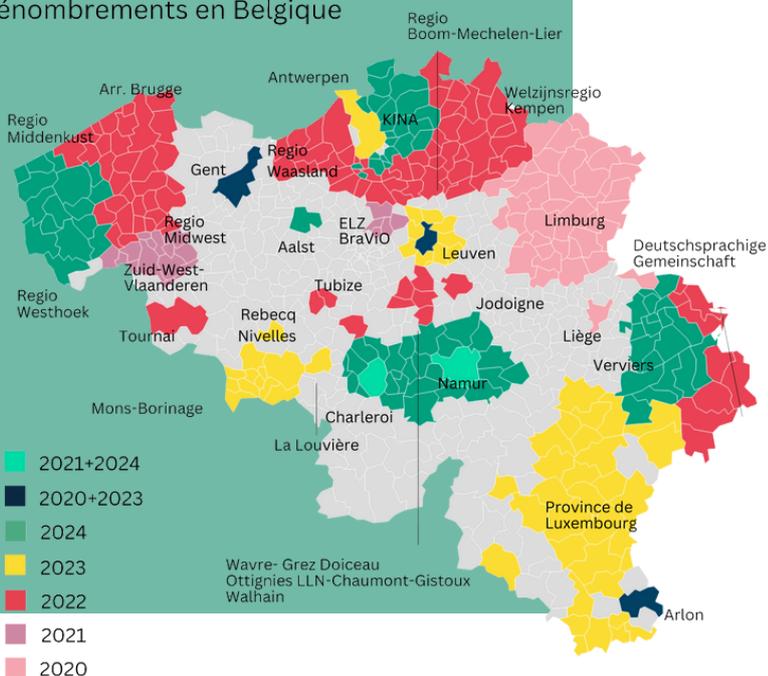
All rights reserved. No part of this document may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying, recording, or by any information storage and retrieval system, without permission in writing from the publisher.

Introduction

Pour permettre une approche efficace du sans-abrisme, il est essentiel de disposer de chiffres sur la taille et les caractéristiques du profil de ce groupe cible. En outre, des données fiables sont un élément fondamental d'un plan d'action contre le sans-abrisme. Dans le Plan d'action pour prévenir et combattre le sans-abrisme 2020-2024, le gouvernement flamand s'engage à soutenir l'orientation scientifique et le traitement des dénombrements locaux du sans-abrisme, qui sont réalisés en étroite collaboration avec les administrations locales. En Wallonie, un financement est prévu pour organiser les dénombrements pour les trois prochaines années. Il est nécessaire que ces dénombrements locaux du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi soient réalisés dans différentes régions sur la base d'une méthode uniforme, afin d'obtenir des données comparables qui peuvent également être utilisées pour faire une extrapolation au niveau des Régions flamande et wallonne.

A la demande du Département des soins et du Centre interfédéral de soutien à la lutte contre la pauvreté, LUCAS KU Leuven a réalisé un dénombrement ponctuel du sans-abrisme dans trois régions de Flandre en octobre 2024. En Wallonie, à la demande de l'Observatoire Wallon du Sans-Abrisme (OWSA) et dans le cadre du projet européen Homelessness Count, l'équipe de recherche de l'UCLouvain a également organisé un dénombrement ponctuel du sans-abrisme dans trois régions. Les deux équipes de recherche travaillent en étroite collaboration et utilisent la même méthodologie.

Sans-abrisme Dénombrements en Belgique



Ce rapport présente le projet de recherche des dénombrements locaux du sans-abrisme et donne un aperçu des résultats des dénombrements qui ont eu lieu en 2024. Le 18 octobre 2024, un dénombrement a été organisé dans la ville d'Alost, la région KINA (22 communes) et la région Westhoek (17 communes) en Flandre mais également en Wallonie dans l'arrondissement de Charleroi (12 communes), l'arrondissement de Namur (16 communes) et l'arrondissement de Verviers (20 communes).

Nous présentons également les extrapolations actuelles pour la Flandre et la Wallonie, basées sur les dénombrements de 2020-2021-2022-2023-2024. Il s'agit au total de 308 municipalités.

Enfin, nous identifions quelques tendances générales à partir des dénombrements de 2024.

De plus amples informations sur la méthode et les résultats complets de ces dénombrements sont disponibles à l'adresse suivante :



www.armoedebestrijding.be
www.dakenthuisloosheid.be



<http://actionsociale.wallonie.be/lutte-pauvrete/observatoire-wallon-sans-abrisme>

Contexte politique

Le 12 mai 2014, l'accord de coopération sur le sans-abrisme a été signé par l'État fédéral, les communautés et les régions. Dans cet accord, les acteurs politiques définissent le sans-abrisme comme une « situation dans laquelle une personne ne dispose pas de son logement, n'est pas en mesure de l'obtenir par ses propres moyens et n'a dès lors pas de lieu de résidence, ou réside temporairement dans une maison d'accueil en attendant qu'un logement soit mis à sa disposition. ». En outre, ils reconnaissent la typologie ETHOS (European Typology on Homelessness and Housing Exclusion) comme la définition cadre du sans-abrisme. Ils soulignent également l'importance de la collecte de données sur le sans-abrisme.

Dénombrer en Belgique

Cette recherche s'appuie sur les recommandations de l'étude MEHOBEL. Cette étude a permis d'élaborer une stratégie fondée sur des données valides pour mesurer le sans-abrisme en Belgique (Demaerschalk, et al., 2018). Parmi les recommandations formulées, l'étude souligne la nécessité d'un dénombrement national ponctuel. En 2020, cette méthode de dénombrement a été lancée dans les villes de Louvain, Gand, Liège et Arlon et dans la province du Limbourg, avec le soutien de la Fondation Roi Baudouin par des équipes de recherche de LUCAS KU Leuven et de l'Université de Liège. A partir de 2021, les dénombrements ont été réalisés par des équipes de recherche de la LUCAS KU Leuven et du CIRTES - UCLouvain.

2020



2021

2022



2023



2024



Définition du sans-abrisme

Développée spécifiquement pour la collecte de données quantitatives sur le sans-abrisme, la typologie ETHOS Light définit six catégories de situations de logement considérées comme du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi. L'équipe de recherche a ajouté une septième catégorie. Cette typologie met particulièrement l'accent sur le sans-abrisme invisibilisé et constitue un outil précieux pour le traitement de cette question.

ETHOS Light		
	CATEGORIE OPERATIONNELLE	DEFINITION/SITUATION DE LOGEMENT
1	Dans l'espace public	Espace public <i>Rue, parc public, gare, arrêt de tram, arrêt de bus, arrêt de métro, hall d'entrée de magasin ou d'immeuble, parking.</i>
2	En hébergement d'urgence	Logement bas seuil et à court terme <i>Abris d'hiver ou de nuit.</i>
3	En foyer d'hébergement	Dans des centres d'accueil ou des hébergements provisoires (durée < 1 an) <i>Centre d'hébergement de crise, maison d'accueil, logement supervisé sans contrat de location, logement de transit du CPAS, hôtel, auberge de jeunesse, structure d'accueil pour victimes de violence, structure d'accueil non agréée.</i>
4	En institution	a. La personne doit quitter l'institution dans un délai d'un mois sans solution de logement b. La personne reste plus longtemps dans l'institution en raison d'une absence de solution de logement stable. <i>Prison, institution d'aide à la jeunesse, hôpital (psychiatrique), habitation protégée, centre Fedasil, ILA, centres résidentiels pour usagers de drogues.</i>
5	Dans un logement non conventionnel	Logement ou lieu non conventionnel <i>Garage, squat, roulotte ou caravane, logement sans titre de location/propriété, logement sans accès aux besoins de base</i>
6	Chez des amis, de la famille ou des tiers	Séjourne temporairement chez de la famille, des amis ou des tiers en raison du manque de logement.
+	Sous menace d'expulsion	Doit quitter le logement dans le mois qui suit.

Méthode de dénombrement



Un dénombrement ponctuel permet de cartographier le nombre de personnes en situation de sans-abrisme ainsi que certaines caractéristiques du profil de ce groupe. Cette méthode repose sur une coopération intensive avec tous les services qui sont en contact direct ou indirect avec les personnes sans abris. À un moment précis, le jour du dénombrement, ces services remplissent un questionnaire pour toutes les personnes en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi selon la typologie ETHOS Light et qui ont un lien avec la région de dénombrement.

Les personnes dénombrées sont des adultes ou des jeunes de 16 à 17 ans qui sont isolés (et qui ne sont donc pas accompagnés d'un parent ou d'un tuteur). De préférence, les professionnels ou les travailleurs sociaux remplissent le questionnaire avec la personne sans-abri.

Ce dénombrement 1. met en évidence les caractéristiques du profil, ce qui permet une politique plus ciblée et justifiée, 2. accorde une attention particulière au « sans-abrisme invisible » (personnes séjournant temporairement chez des amis, de la famille ou des tiers ou personnes séjournant dans des logements non conventionnels), 3. repose sur une coopération intensive entre tous les services impliqués dans la ville ou la région, ce qui renforce également le sentiment d'une approche commune du problème, 4. n'inclut pas seulement les services spécifiquement destinés aux personnes sans-abri, mais aussi les services bas seuil, le travail communautaire, les services de première ligne, les centres d'aide à la jeunesse, les services de santé mentale et les prisons.

Les dénombrements sont toujours organisés au niveau régional, en étroite collaboration avec l'administration ou les administrations locales. Pour chaque arrondissement dénombré, un coordinateur local est désigné pour organiser le dénombrement avec l'équipe de recherche. Les résultats du dénombrement donnent un aperçu du nombre de personnes en situation de sans-abrisme et d'absence de chez-soi et des caractéristiques de leur profil dans l'arrondissement dénombré. Sur base des résultats de ces dénombrements, nous faisons des extrapolations pour la Flandre et la Wallonie.

1	Services pour personnes sans abri	Abri de nuit, maisons d'accueil, logement de transit, travailleurs de rue,...
2	Services de première ligne	Services sociaux du CPAS, de l'enfance et de la famille, mutuelles, centres de santé communautaires,...
3	Institutions	Prison, aide à la jeunesse, hôpital/centre psychiatrique, soins aux personnes handicapées, hôpital général, ILA, centre d'accueil Fedasil, centre résidentiel pour usagers de drogue.
4	SNCB, TEC, Police	
5	Services bas seuil	Centres de jour, restaurants sociaux, activités communautaires, activités de bénévolat,...
6	Acteurs du logement	Agence Immobilière Sociale, SISP,...

Doublons

Une étape importante dans le traitement des résultats est l'identification des doubles comptages. Comme plusieurs organisations participent aux dénombrements, certaines personnes sont comptées plus d'une fois. Ces doubles comptages sont supprimés afin que chaque personne ne soit comptabilisée qu'une seule fois dans les résultats.

L'équipe de recherche identifie les doublons sur la base de l'identifiant anonyme de la personne inclus dans le questionnaire, combiné à d'autres caractéristiques du profil (ex. genre).



Victoria De la Cruz

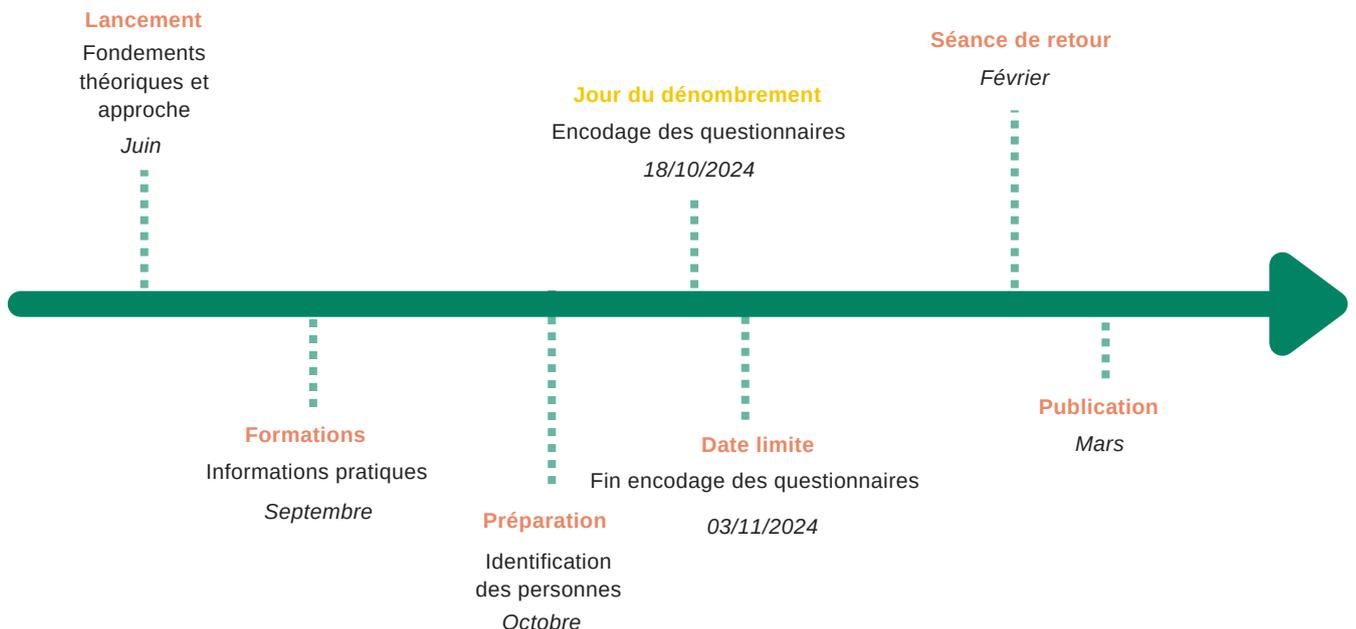
Première lettre du prénom	V
Première lettre du nom	D
Dernière lettre du nom	Z

Procédure en trois étapes

- Les services indiquent un identifiant
- Les chercheurs identifient les doublons
- Les chercheurs suppriment les identifiants

Calendrier

L'organisation d'un dénombrement est un processus de 10 mois. Le coordinateur local, en collaboration avec le comité de pilotage local, dresse un inventaire des services qui sont en contact direct ou indirect avec les personnes sans-abri. Ces services sont invités une première fois lors de la **journée de lancement**. L'équipe de recherche présente la méthodologie du dénombrement et les services sont encouragés à participer au dénombrement. Cette étape est suivie de **sessions de formation** présentant les lignes directrices pratiques à suivre pour remplir le questionnaire. À partir de ce moment, les services peuvent se préparer pour le jour du dénombrement. Après le **jour du dénombrement**, les services disposeront de quelques semaines pour encoder tous les questionnaires. Ensuite, l'équipe de recherche commencera à travailler sur l'identification des doublons, le nettoyage des données et l'analyse. Une partie des services participent ensuite à la **séance de retour** pour donner leur avis et leurs interprétations sur certains résultats initiaux. Ces commentaires, ainsi que les résultats du dénombrement, seront inclus dans le rapport final sur les chiffres locaux.





INFOFICHES

Ville d'Alost
Région KINA
Région Westhoek
Région Charleroi
Région Namur
Région Verviers

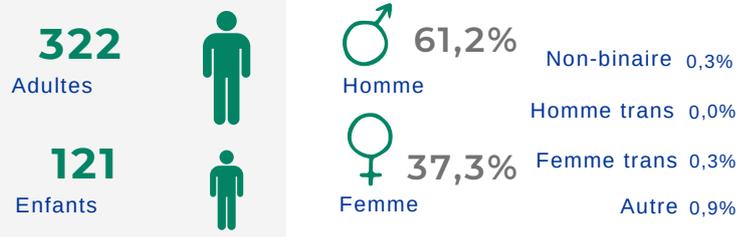


18/10/24

23 services participants

- Participation importante des différents services
- Chiffres pour le centre-ville
- Les séjours dans l'espace public et dans un logement non conventionnel sont une réalité dans la ville d'Alost
- Les personnes qui séjournaient chez des amis, de la famille ou des tiers constituent le groupe le plus important

Personnes dénombrées 443



Situation de logement

Catégories Ethos Light	Adultes # 322	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 121	%
1- Dans l'espace public	7	2,2	57,1	42,9	0	0,0
2- En hébergement d'urgence	27	8,4	66,7	25,9	3	2,5
3- En foyer d'hébergement	51	15,8	51,0	43,1	37	30,6
4- En institution	50	15,5	70,0	30,0	3	2,5
5- Dans un lieu non conventionnel (garage, tente, ...)	28	8,7	60,7	39,3	12	9,9
6- Chez des amis, de la famille ou des tiers	124	38,5	60,5	39,5	52	43,0
7- Sous menace d'expulsion	19	5,9	63,2	36,8	12	9,9
Situation 18/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	16	5,0	62,5	37,5	2	1,7

Ménage



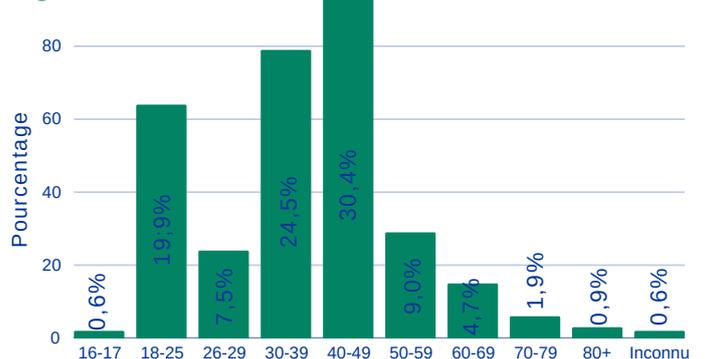
Nationalité



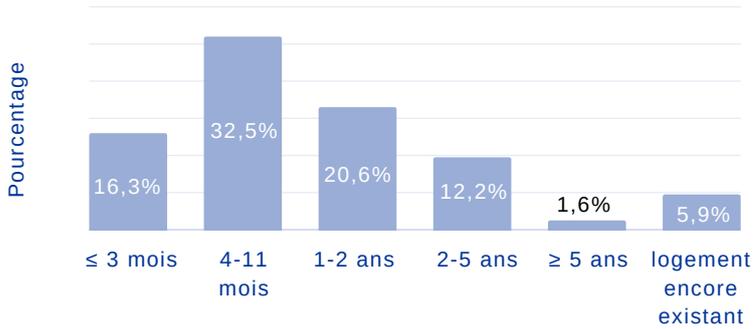
Parmi les non-belges



Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Sans-abrisme "bas seuil"

14,9%
48

Situation de logement = espace public, hébergement d'urgence, garage, squat, tente ou voiture

Public cible Housing First

7,8%
25

> 2 ans en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Santé (suspicion de)

 29,2%
Pas de problèmes de santé
93

 25,4%
Assuétude
81

 10,3%
Problèmes de santé chroniques
33

 28,8%
Problèmes de santé mentale
92

 3,1%
Handicap physique
10

 3,8%
Handicap mental
12

Revenu

 19,6%
Aucun revenu

 16,1%
Emploi

 60,9%
Revenu de remplacement ou allocation

Passé en institution

 21,1%
Passé en psychiatrie

 7,8%
Passé en aide à la jeunesse

 17,8%
Passé en prison

18/10/24

57 services participants

- Participation importante des différents services
- Chiffres pour les communes plus rurales
- Nombre élevé d'enfants dénombrés
- Influence de la présence de centres psychiatriques dans la région

Personnes dénombrées **1282**

810

Adultes



472

Enfants



Homme



Femme

53,8%

Non-binaire 0,0%

Hommes trans 0,1%

Femmes trans 0,0%

Autre 0,0%

Situation de logement

Catégories Ethos Light	Adultes # 810	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 472	%
1- Dans l'espace public	5	0,6	80,0	20,0	1	0,2
2- En hébergement d'urgence	3	0,4	66,7	33,3	0	0,0
3- En foyer d'hébergement	237	29,3	46,0	54,0	247	52,3
4- En institution	214	26,4	57,9	41,6	33	7,0
5- Dans un lieu non conventionnel (garage, tente, ...)	49	6,0	57,1	42,9	12	2,5
6- Chez des amis, de la famille ou des tiers	212	26,2	57,5	42,5	77	16,3
7- Sous menace d'expulsion	81	10,0	50,6	49,4	101	21,4
Situation 18/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	9	1,1	66,7	33,3	1	0,2

Ménage

56,6%
Isolé sans enfant



5,3%
Couple sans enfant



14,2%
Célibataire avec enfants



14,2%
Couple avec enfants



Nationalité



61,5%
Nationalité belge

51,2%
Né.e en Belgique

Parmi les non-belges



Droit de séjour temporaire

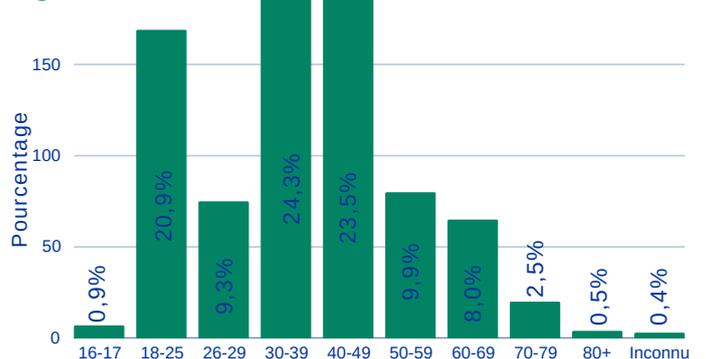
65,3%



Sans titre de séjour

4,7%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Sans-abrisme "bas seuil"

3,0%

24

Situation de logement = espace public, hébergement d'urgence, garage, squat, tente ou voiture

Public cible Housing First

10,1%

80

> 2 ans en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Santé (suspicion de)



28,4%

Pas de problèmes de santé

219



23,0%

Assuétude

177



16,4%

Problèmes de santé chroniques

126



37,7%

Problèmes de santé mentale

290



4,2%

Handicap physique

32



11,4%

Handicap mental

88

Revenu



15,3%

Aucun revenu

Passé en institution



28,5%

Passé en psychiatrie



14,0%

Emploi



64,3%

Revenu de remplacement ou allocation



10,5%

Passé en aide à la jeunesse



10,6%

Passé en prison

18/10/24

46 services participants

- Participation importante des différents services
- Chiffres pour plus de communes rurales
- Nombre élevé de jeunes adultes dénombrés
- Influence de la présence des centres d'accueils FEDASIL et ILA dans la région

Personnes dénombrées **688**

495
Adultes



193
Enfants



60,8%

Homme

38,6%

Femme

Non-binaire 0,0%

Hommes trans 0,0%

Femmes trans 0,4%

Autre 0,2%

Situation de logement

Catégories Ethos Light	Adultes # 495	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 193	%
1- Dans l'espace public	21	4,2	90,5	9,5	0	0,0
2- En hébergement d'urgence	2	0,4	100,0	0,0	0	0,0
3- En foyer d'hébergement	84	17,0	46,4	52,4	63	32,6
4- En institution	136	27,5	69,1	30,9	44	22,8
5- Dans un lieu non conventionnel (garage, tente, ...)	48	9,7	70,8	27,1	19	9,8
6- Chez des amis, de la famille ou des tiers	152	30,7	56,6	42,8	48	24,9
7- Sous menace d'expulsion	37	7,5	45,9	54,1	18	9,3
Situation 18/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	15	3,0	66,7	33,3	1	0,5

Ménage

61,0%
Isolé sans enfant



9,5%
Couple sans enfant



11,7%
Célibataire avec enfants



8,5%
Couple avec enfants



Nationalité



68,4%
Nationalité belge

62,7%
Né.e en Belgique

Parmi les non-belges



Droit de séjour temporaire

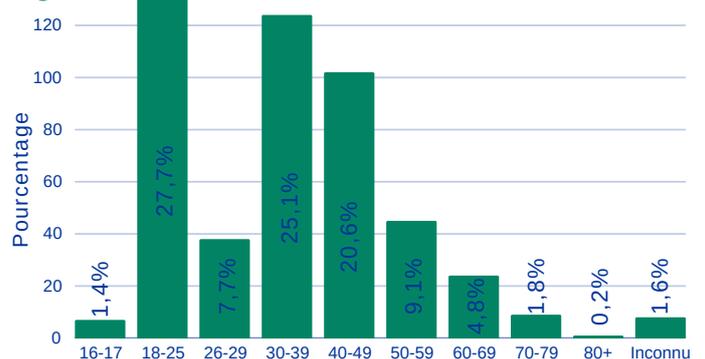
46,8%



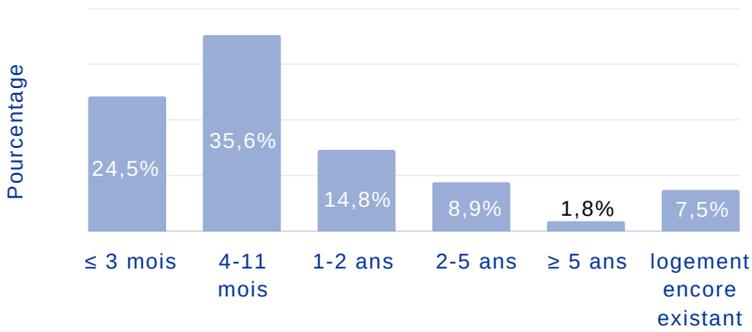
Sans titre de séjour

7,7%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Sans-abrisme "bas seuil"

6,9%
34

Situation de logement = espace public, hébergement d'urgence, garage, squat, tente ou voiture

Public cible Housing First # 28

5,7%

> 2 ans en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Gezondheid (suspicion de)



27,8%

Pas de problèmes de santé

137



26,8%

Assuétude

132



10,8%

Problèmes de santé chroniques

53



29,3%

Problèmes de santé mentale

144



5,5%

Handicap physique

27



12,8%

Handicap mental

63

Revenu



28,7%

Aucun revenu



14,5%

Emploi



44,6%

Revenu de remplacement ou allocation

Passé en institution



19,3%

Passé en psychiatrie



9,8%

Passé en aide à la jeunesse



20,3%

Passé en prison

18/10/24

57 services participants

- Les 12 communes de l'arrondissement ont participé
- Un quart des personnes est en situation de sans-abrisme bas seuil
- 10% des personnes dénombrées sont sous menace d'expulsion
- La moitié des personnes étrangères n'ont pas de titre de séjour valide
- Plus de 20% des personnes dénombrées a déjà été en prison

Personnes dénombrées

2515

1904

Adultes



611

Enfants



66,2%

Hommes



33,5%

Femmes



0,1%

Non-binaire/Divers

Situation de logement

Catégories Ethos Light	Adultes # 1904	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 611	%
1- Dans l'espace public	157	8,2	81,5	18,5	5	0,8
2- En hébergement d'urgence	116	6,1	69,8	30,2	44	7,2
3- En foyer d'hébergement	312	16,4	51,9	48,1	210	34,4
4- En institution	129	6,8	82,8	17,8	1	0,2
5- Dans un lieu non conventionnel (garage, tente, ...)	325	17,1	73,2	25,8	63	10,3
6- Chez des amis, de la famille ou des tiers	641	33,7	64,1	35,4	188	30,8
7- Sous menace d'expulsion	195	10,2	57,9	42,1	93	15,2
Situation 18/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	29	1,5	75,9	24,1	7	1,1

Ménage

58,9%

Isolé sans enfant



8,8%

Couple sans enfant



9,1%

Célibataire avec enfants



7,9%

Couple avec enfants



Nationalité



74,1%

Nationalité belge

68,9%

Né.e en Belgique

Parmi les non-belges



Droit de séjour temporaire

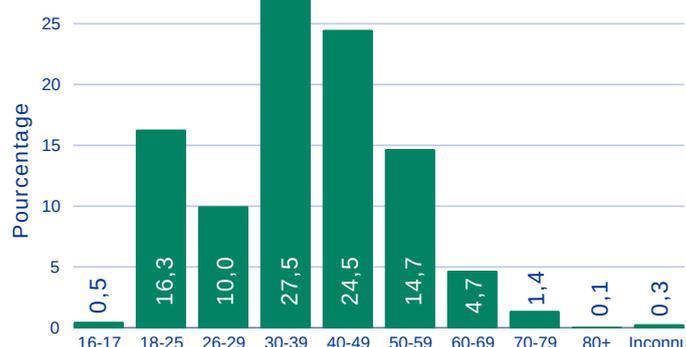
19,7%



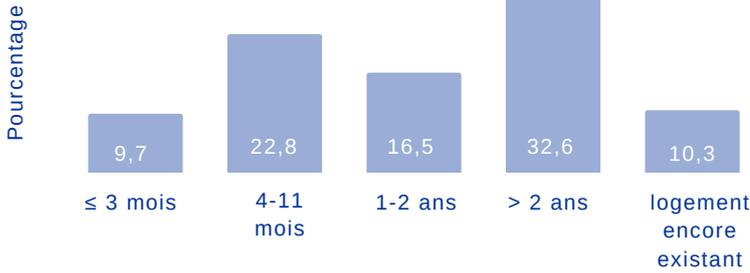
Sans titre de séjour

50,1%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Sans-abrisme "bas seuil"

27,5%

Situation de logement = espace public, hébergement d'urgence, garage, squat, tente ou voiture

Public cible Housing First

20,0%

> 2 ans en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Santé (suspicion de)



25,5%

Pas de problèmes de santé



31,8%
Assuétude



13,8%
Problèmes de santé chroniques



16,0%
Problèmes de santé mentale



3,4%
Handicap physique



5,0%
Handicap mental

Revenu



20,5%
Aucun revenu



2,7%
Emploi



66,9%
Revenu de remplacement ou allocation

Passé en institution



9,8%
Passé en psychiatrie



8,5%
Passé en aide à la jeunesse



21,0%
Passé en prison

18/10/24

75 services participants

- Les 16 communes de l'arrondissement ont participé
- Proportion importante d'enfants dans la mèmesituation que leurs parents
- Plus de 20% de personnes en situation de sans-abrisme bas seuil
- Plus de 35% des personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers
- Large proportion de personne en situation de sans-abrisme depuis moins d'un an

Personnes dénombrées 2073

1479 Adultes

594 Enfants



♂ 64,1% Hommes

♀ 35,6% Femmes

* 0,2% Non-binaire/Divers

Situation de logement

Catégories Ethos Light	Adultes # 1479	%	Dont hommes %	Dont femmes %	Enfants # 594	%
1- Dans l'espace public	130	8,8	90,0	10,0	10	1,7
2- En hébergement d'urgence	68	4,6	79,4	20,6	11	1,9
3- En foyer d'hébergement	260	17,6	45,8	53,5	266	44,8
4- En institution	151	10,2	56,3	43,7	60	10,1
5- Dans un lieu non conventionnel (garage, tente, ...)	208	14,1	72,1	27,9	22	3,7
6- Chez des amis, de la famille ou des tiers	526	35,6	62,7	36,9	159	26,8
7- Sous menace d'expulsion	86	5,8	55,8	44,2	66	11,1
Situation 18/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	50	3,4	90,0	10,0	0	0,0

Ménage

55,6% Isolé sans enfant

5,5% Couple sans enfant

11,9% Célibataire avec enfants

6,9% Couple avec enfants

Nationalité



69,3% Nationalité belge

63,2% Né.e en Belgique

Parmi les non-belges



Droit de séjour temporaire

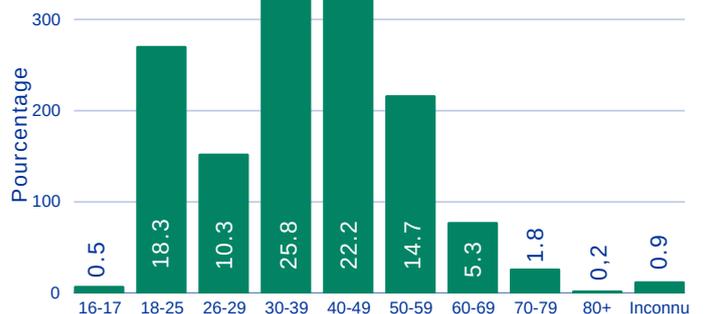
40,3%



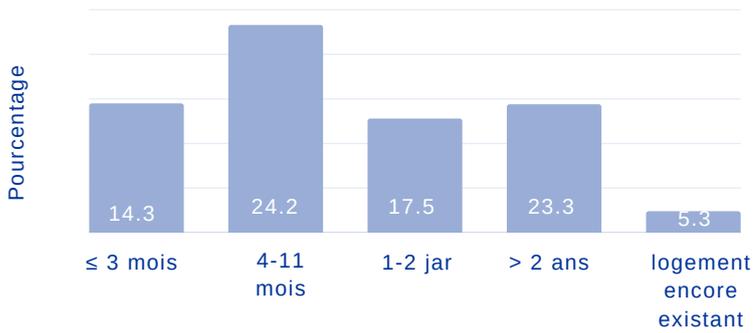
Sans titre de séjour

22,2%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Sans-abrisme "bas seuil"

21,7%

Situation de logement = espace public, hébergement d'urgence, garage, squat, tente ou voiture

Public cible Housing First

12,2%

> 2 ans en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Santé (suspicion de)



27,1%

Pas de problèmes de santé



27,1%
Assuétude



14,0%
Problèmes de santé chroniques



23,2%
Problèmes de santé mentale



3,8%
Handicap physique



6,0%
Handicap mental

Inkomen



16,9%
Aucun revenu



7,2%
Emploi



70,7%
Revenu de remplacement ou allocation

Passé en institution



14,7%
Passé en psychiatrie



6,4%
Passé en aide à la jeunesse



14,4%
Passé en prison

18/10/24

44 services participants

- Les 20 communes de l'arrondissement ont participé
- Un tiers des personnes ne présentent aucune problématique de santé
- Proportion importante d'enfants dans la même situation que leurs parents
- Plus d'un tiers de personnes étrangères
- Plus de 40% des personnes séjournant chez des amis, de la famille ou des tiers

Personnes
dénombrées

1209

833

Adultes

376

Enfants



63,9%

Hommes



36,1%

Femmes



0,0%

Non-binaire/Divers

Situation de logement

Catégories Ethos Light	Adultes # 833	%	Dont hommes %	Dont femmes%	Enfants # 376	%
1- Dans l'espace public	34	4,1	79,4	20,6	6	1,6
2- En hébergement d'urgence	29	3,5	65,5	34,5	21	5,6
3- En foyer d'hébergement	202	24,2	43,6	56,4	177	47,1
4- En institution	83	10,0	62,7	37,3	42	11,2
5- Dans un lieu non conventionnel (garage, tente, ...)	86	10,3	75,6	24,4	20	5,3
6- Chez des amis, de la famille ou des tiers	354	42,5	70,3	29,7	81	21,5
7- Sous menace d'expulsion	24	2,9	54,2	45,8	23	6,1
Situation 18/10 inconnu, sans-abrisme confirmé	21	2,5	90,5	9,5	6	1,6

Ménage

56,3%

Isolé sans enfant



7,2%

Couple sans
enfant

12,7%

Célibataire
avec enfants

5,9%

Couple avec
enfants

Nationalité



60,7%

Nationalité
belge

55,1%

Né.e en Belgique

Parmi les non-belges

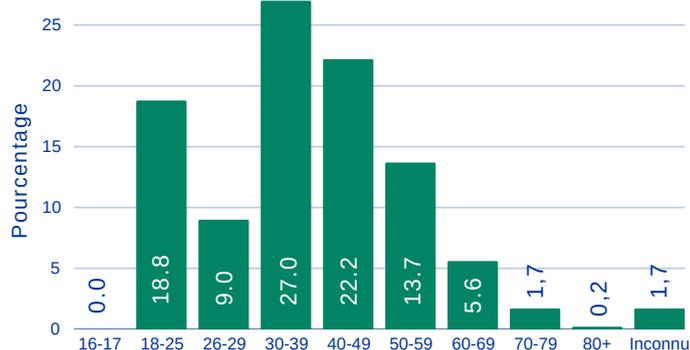
Droit de séjour
temporaire

41,3%

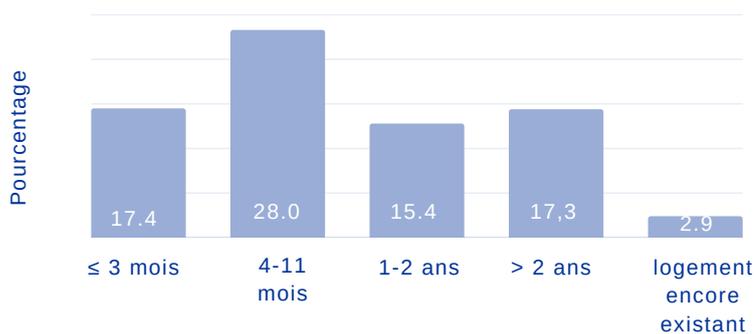
Sans titre
de séjour

14,8%

Âge



Durée du sans-abrisme ou de l'absence de chez-soi



Sans-abrisme "bas seuil"

11,3%

Situation de logement = espace public, hébergement d'urgence, garage, squat, tente ou voiture

Public cible Housing First

9,5%

> 2 ans en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi et (suspicion de) problématique psychique / assuétude

Santé (suspicion de)



31,7%

Pas de problèmes de santé



25,1%
Assuétude



13,1%
Problèmes de santé chroniques



21,7%
Problèmes de santé mentale



4,1%
Handicap physique



4,7%
Handicap mental

Revenu



17,6%
Aucun revenu



5,6%
Emploi



73,1%
Revenu de remplacement ou allocation

Passé en institution



14,4%
Passé en psychiatrie



5,4%
Passé en aide à la jeunesse



13,8%
Passé en prison

Extrapolations

Les résultats ci-dessous fournissent une estimation du nombre de personnes sans-abri en Flandre et en Wallonie basée sur une extrapolation des résultats des dénombrements du sans-abrisme de 2020-2021-2022-2023-2024.

Pour les villes où un deuxième dénombrement a eu lieu, nous utilisons les chiffres les plus récents.

Ces extrapolations offrent des perspectives importantes mais doivent être interprétées et communiquées avec prudence. Par conséquent, pour une estimation plus complète du nombre de personnes sans-abri en Flandre et en Wallonie, l'équipe de recherche préfère étendre les dénombrements au niveau flamand et wallon.



Qu'est ce qu'une extrapolation ?

L'extrapolation consiste à estimer une valeur sur base de données disponibles. Sur base des chiffres des dénombrements du sans-abrisme et des sans-abri qui ont eu lieu en 2020-2021-2022-2023-2024, nous estimons le nombre total de personnes sans-abri en Flandre et en Wallonie. Cette estimation comprend à la fois les adultes et les enfants mineurs partageant la situation de logement de leurs parents et est réalisée pour les villes et communes où aucun dénombrement n'a été effectué.

Plus d'infos sur la méthodologie ?

Voir le rapport : Methodische ondersteuning van lokale tellingen van personen in een situatie van dak- of thuisloosheid (Mertens, N., Demaerschalk, E., Hermans, K. 2023).



Extrapolations Flandre

ETHOS LIGHT

	Dans l'espace public		En hébergement d'urgence		En foyer d'hébergement		En institution		Dans un logement non conventionnel		Chez des amis, de la famille ou des tiers		Sous menace d'expulsion		TOTAL		
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	
Adultes	Nombre de personnes																
	0-15.000	25	3,5	3	0,8	416	13,5	421	20,6	250	15,9	578	11,6	171	13,3	1.864	13,3
	15.001-30.000	51	7,2	18	4,4	604	19,6	568	27,8	340	21,6	992	19,9	323	25,0	2.896	20,6
	30.001-50.000	64	9,0	9	2,4	592	19,2	431	21,1	162	10,3	814	16,4	288	22,3	2.360	16,8
	50.001-120.000	225	31,8	151	38,2	751	24,4	319	15,6	203	12,9	1.131	22,7	241	18,7	3.021	21,5
	> 120.000	343	48,4	214	54,2	719	23,3	305	14,9	616	39,2	1.462	29,4	268	20,7	3.927	27,9
TOTAL	708		395		3.082		2.044		1.571		4.977		1.291		14.068		
Enfants	0-15.000	0	0,0	0	0,0	366	14,6	165	40,3	64	11,0	226	14,1	140	12,3	961	15,3
	15.001-30.000	0	0,0	5	11,1	540	21,5	129	31,6	112	19,1	434	27,1	255	22,5	1.475	23,4
	30.001-50.000	3	25,0	6	14,5	533	21,2	56	13,7	19	3,2	248	15,5	322	28,4	1.187	18,8
	50.001-120.000	1	8,3	22	51,2	541	21,6	45	11,0	77	13,1	307	19,2	201	17,7	1.194	19,0
	> 120.000	8	66,7	10	23,3	527	21,0	14	3,4	314	53,6	387	24,2	218	19,2	1.478	23,5
	TOTAL	12		43		2.507		409		586		1.602		1.136		6.295	

TOTAL = 20.363 personnes



En Flandre

- L'extrapolation permet d'estimer à 20 363 le nombre de personnes sans-abri.
- On estime que 14.068 adultes et 6.295 enfants mineurs sont sans-abri.

Extrapolations Wallonie

ETHOS LIGHT

	Dans l'espace public		En hébergement d'urgence		En foyer d'hébergement		En institution		Dans un logement non conventionnel		Chez des amis, de la famille ou des tiers		Sous menace d'expulsion		TOTAL	
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Adultes																
Nombre de personnes																
0-15.000	71	8,5	58	11,2	961	30,7	388	32,1	819	34,7	1.079	20,4	163	19,3	3.538	24,9
15.001-30.000	121	14,4	28	5,4	641	20,5	184	15,2	346	14,7	1.394	26,4	221	26,1	2.935	20,7
30.001-50.000	82	9,8	58	11,2	369	11,8	82	6,8	126	5,3	384	7,3	29	3,4	1.130	8,0
50.001-120.000	281	33,5	186	35,9	690	22,0	362	30,0	499	21,2	1.543	29,2	113	13,3	3.673	25,9
> 120.000	284	33,8	188	36,3	468	15,0	192	15,9	569	24,1	883	16,7	321	37,9	2.904	20,5
TOTAL	839		518		3.129		1.208		2.359		5.283		847		14.183	
Enfants																
0-15.000	0	0,0	45	25,8	648	28,8	189	56,5	202	44,6	304	21,1	94	18,2	1.482	28,5
15.001-30.000	0	0,0	48	27,6	569	25,2	74	22,2	80	17,7	444	30,9	197	38,0	1.412	27,1
30.001-50.000	2	5,9	27	15,5	252	11,2	19	5,7	16	3,5	155	10,8	23	4,4	494	9,5
50.001-120.000	22	64,7	13	7,5	494	21,9	52	15,6	65	14,3	326	22,7	57	11,0	1.029	19,8
> 120.000	10	29,4	41	23,6	290	12,9	0	0,0	90	19,9	209	14,5	147	28,4	787	15,1
TOTAL	34		174		2.253		334		453		1.438		518		5.204	

TOTAL = 19.387 personnes



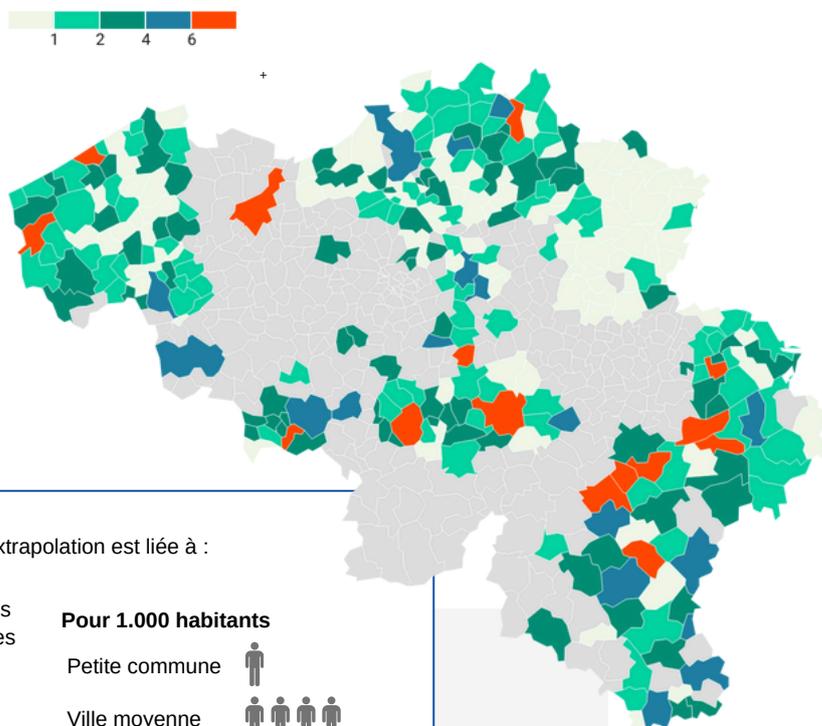
En Wallonie

- L'extrapolation permet d'estimer à 19.387 le nombre de personnes sans-abri.
- On estime que 14.183 adultes et 5.204 enfants mineurs sont sans-abri.

Pour 1.000 habitants

Nous calculons le nombre de personnes sans-abri pour 1 000 habitants sur la base des résultats des dénombrements de 2020-2021-2022-2023-2024.

Nombre de personnes sans-abri pour 1.000 habitants



La précision de ces résultats et de l'extrapolation est liée à :

- La prise en charge des personnes sans-abri (par exemple les centres d'hébergement d'urgence, les logements de transit)
- La présence d'institutions (par exemple hôpital psychiatrique, prison)
- La participation des services locaux au dénombrement
- ...

Pour 1.000 habitants

Petite commune



Ville moyenne



Grande ville



La Flandre compte dans ses petites communes (< 15.000 habitants) environ **1,36** personnes sans-abri ou sans chez-soi pour 1.000 habitants.

La Wallonie compte dans ses petites communes (< 15.000 habitants) environ **2,55** personnes sans-abri ou sans chez-soi pour 1.000 habitants.

TENDANCES GÉNÉRALES



Le nombre de personnes est plus élevé que prévu

Le nombre de personnes dénombrées est plus élevé que prévu. Le dénombrement fait apparaître une plus grande proportion de personnes sans-abri et sans chez-soi. Cependant, un certain nombre de personnes restent encore dans l'ombre.

On estime à 20.363 le nombre de personnes sans chez-soi en Flandre et à 19.387 le nombre de personnes sans chez-soi en Wallonie.



“Le” sans-abri n'existe pas

Les dénombrements rompent avec le stéréotype et montrent qu'il existe différents groupes tels que :

- Mères célibataires
- Familles avec enfants
- Personnes hébergées temporairement par de la famille ou des amis
- Personnes menacées d'expulsion
- Personnes ayant un statut de résidence précaire
- Jeunes adultes
- Personnes ayant quitté l'institution (ou y étant restées)
-



Dernier centre ville en Flandre Recomptes en Wallonie

Alost est la dernière ville centrale de Flandre à organiser un dénombrement pour la première fois.

En Wallonie, les villes de Namur et de Charleroi dénombrement pour la deuxième fois le nombre de sans-abri dans leur région, en s'étendant aux communes environnantes. Avec ces dénombrements et celui de la région de Verviers, toutes les villes et zones des Relais Sociaux de Wallonie ont organisé un dénombrement.



Pas seulement dans les grandes villes

Les résultats du dénombrement montrent que le sans-abrisme est également une réalité dans les petites communes. Dans ces régions, nous voyons proportionnellement plus de personnes qui séjournent dans une institution et qui doivent la quitter ou qui devraient déjà l'avoir quittée



SITUATION DE LOGEMENT



Famille, amis et tiers

Le séjour temporaire chez des amis, de la famille ou des tiers est la catégorie la plus importante d'adultes comptabilisés dans la plupart des régions dénombrées : 30 à 40 % en moyenne.



Sans-abrisme "bas seuil"

Le sans-abrisme "bas seuil" est également une réalité dans toutes les régions dénombrées. Il s'agit de personnes qui séjournent dans l'espace public, dans des centres d'hébergement d'urgence, dans une voiture, un garage, un squat ou une tente.

La taille relative de ce groupe varie d'une région à l'autre, de 3 % à 28 %.



Sorties d'institutions

Le nombre de personnes qui restent dans une institution mais qui doivent la quitter et qui n'ont pas de solution de logement, ou qui restent plus longtemps dans l'institution en raison de l'absence d'une solution de logement, semble être un groupe important. Dans les régions KINA et Westhoek en Flandre, nous observons une part importante de sortants d'institution, qui est également remarquablement plus élevée que la moyenne flamande.



Proportion d'enfants

Les dénombrements indiquent également le nombre d'enfants mineurs qui sont en situation de sans-abrisme ou d'absence de chez-soi avec leur(s) parent(s). Là encore, la proportion élevée de ces enfants par rapport au nombre total de personnes dénombrées est remarquable : entre 24 et 37%. Les groupes d'enfants les plus nombreux séjournent en foyer d'hébergement ou chez des amis, de la famille ou des tiers.



Les jeunes adultes

Le nombre de personnes âgées de 16 à 25 ans est important dans tous les endroits dénombrés. En moyenne, elles représentent un cinquième de toutes les personnes dénombrées. Ces jeunes adultes sont plus souvent sans-abri en raison d'un conflit avec leur famille que les autres personnes dénombrées. En outre, ce ne sont pas seulement des jeunes qui quittent l'aide à la jeunesse ; un grand nombre d'entre eux n'ont jamais séjourné dans une structure d'aide à la jeunesse.





Proportion de non-belges

La proportion de non-belges varie entre 26% et 40%. Il s'agit principalement de personnes ayant un droit de séjour en Belgique (permanent ou temporaire). Cependant, il existe des différences dans les nationalités de ce groupe entre les différentes régions.



Sans-abrisme chronique

Il s'agit de personnes qui n'ont pas de logement stable depuis plus d'un an. En moyenne, un tiers à 40 % des personnes dénombrées n'ont pas de logement stable depuis plus d'un an.



Santé

Une partie des personnes dénombrées n'ont pas de problèmes de santé (26-32%). En moyenne, 23 à 32% ont des problèmes (présumés) d'assuétude. La proportion de personnes ayant des problèmes de santé mentale varie entre 16% et 38%. La présence d'hôpitaux psychiatriques dans la région se traduit souvent par un groupe plus important de personnes souffrant de ces problèmes de santé.



Références

Demaerschalk, E., Italiano, P., N., M., Steenssens, K., Scheepers, W., Bircan, T., Nicaise, I., Van Regenmortel, T., Jacquemain, M., & Hermans, K. (2018). MEHOBEL – Measuring Homeless in Belgium. Belgian Science Policy.

Demaerschalk, E., Mertens, N., & Hermans, K. (2024). Telling Dak- en Thuisloosheid - Handleiding voor lokale besturen.

Demaerschalk, E., Mertens, N., De Moor, N., Wagener, M., & Hermans, K. (2024). Dak- en thuisloosheid in kleine gemeenten. Leuven: LUCAS KU Leuven.

Federale Overheidsdienst Binnenlandse Zaken – Identiteit en Burgerzaken. Bevolkingscijfers op 1 januari 2025. <https://www.ibz.rm.fgov.be/nl/rijksregister/statistieken-van-bevolking/>

Mertens, N., Demaerschalk, E., & Hermans, K. (2023). Methodische ondersteuning van lokale tellingen van personnes in een situatie van dak- of thuisloosheid. Steunpunt Welzijn, Volksgezondheid en Gezin.

Mertens, N., Demaerschalk, E., De Moor, N., Wagener, M., & Hermans, K. (2024). Dak -en thuisloosheid. Mentale gezondheid en verslavingsproblematiek. Leuven: LUCAS KU Leuven.

De plus amples informations sur la méthode et les résultats complets de ces dénombremments sont disponibles à l'adresse suivante :



www.armoedebestrijding.be

www.dakenthuisloosheid.be



<http://actionsociale.wallonie.be/lutte-pauvrete/observatoire-wallon-sans-abrisme>